

Non visé

2019-09-03 à 9h00

L'AGENT MILEHE PREND EN NOTE LE SIGNALEMENT AU
TÉLÉPHONE 53-54 L'INFORME CHASSER SUR LES
TERRAINS DE 53-54 SUR 53-54 À WEEDON,
L'AN DERNIER ELLE A CAPTÉ, SUR SES CAMÉRAS UN PICK UP
GRIS FORD 4 portes avec plaque 53-54 SUR SON
TERRAIN. CETTE ANNÉE ELLE A CAPTÉ UN HOMME À SA SALINE
AVEC RÉCIPIENT EN MAIN. ELLE EST PERSUADÉ QUE C'EST UN
SABOTAGE DE SA SALINE.

Non visé

ORIGINE		
No Bureau	Date (aaaa-mm-jj)	N° de référence PFQ/BIA (An - ID dossier - ID défendeur)
0910	2019-09-09	
A DÉPOSITION		
Heure de début de la rédaction :	HH : MM	
	20 : 23	
<p>1. Je 53-54</p> <p>2. 53-54</p> <p>3. caches entre le mercredi le 04 septembre 2019 et</p> <p>4. le jeudi 05 septembre 2019 pour voir mes caméras</p> <p>5. de chasse. J'ai vérifié mes deux caches et tout était</p> <p>6. bien en place et en bon état. C'était peut-être</p> <p>7. dimanche finalement. Je ne suis pas sûr. Je sais</p> <p>8. que c'était après une journée de travail et</p> <p>9. j'ai travaillé dimanche le 1er septembre 2019, mais</p> <p>10. j'étais en congé le lundi et le mardi d'après.</p> <p>11. Ensuite j'ai travaillé tous les autres jours donc</p> <p>12. c'est soit dimanche le 01 septembre 2019, soit</p> <p>13. le 04 ou le 05 septembre.</p> <p>14. Je suis revenu le vendredi 06 septembre 2019 dormir</p> <p>15. à mon camp. C'était après ma journée de travail.</p> <p>16. Je ne suis pas allé voir mes caches ce soir</p> <p>17. là. J'ai attendu que mon 53-54 arrive au camp.</p> <p>18. Finalement, il n'est pas venu camper au camp. Il</p> <p>19. est arrivé le samedi 07 septembre vers 07h00. Mon</p> <p>20. 53-54 a sorti son arbalète, moi j'ai débarqué mon</p> <p>21. quatre-roues de mon pick-up et je suis allé</p> <p>22. à ma cache. En chemin, je vois la cache à</p> <p>23. mon 53-54, qui est au bord du chemin. Elle est tombée</p> <p>24. au sol et il y a des traces de quatre-roues</p> <p>25. qui mènent à la cache. Je vais donc voir ma</p> <p>26. cache et elle est aussi tombée. La personne qui</p> <p>27. l'a faite tomber s'est servi d'une scie à chaîne</p> <p>28. et a eu de la malice à faire tomber ma cache</p> <p>29. car elle a dû se retenir pour sauter une de</p> <p>30. patte de ma cache. J'ai pris des photos. Les</p> <p>31. feuilles étaient un peu fanées. Ça devait</p> <p>32. être récent mais pas trop parce que sinon ça serait pas fané.</p>		
Heure de fin de la rédaction :	HH : MM	<input checked="" type="checkbox"/> Suite page suivante
	:	

Non visé

ORIGINE		
No Bureau 0910	Date (aaaa-mm-jj) 2019-09-09	N° de référence PFQ/BIA (An - ID dossier - ID défendeur)

A DÉPOSITION		
--------------	--	--

Heure de début de la rédaction :	HH : MM :	
1. Les seules personnes qui savent que je chasse dans		
2. le coin c'est le monde qui chassent ici. La cache,		
3. c'est par tout le monde qui sait que je chasse		
4. dedans. Ceux qui le savent sont 53-54		
5. 53-54 (qui reste sur la rue 53-54 pas loin 53-54		
6. 53-54 son frère 53-54, leur père 53-54		
7. 53-54 un résident 53-54 qui a un 53-54		
8. 53-54 et 53-54, et 53-54		
9. J'ai pas de problèmes avec ces personnes sauf		
10. 53-54 et son père 53-54		
11. Je ne pense pas que celui qui a brisé mes caches		
12. soit 53-54. C'est plus avec 53-54 qu'il a		
13. des problèmes. En plus il a 53-54		
14. Je pense plutôt que c'est 53-54 car il pense,		
15. à tort, avec 53-54		
16. 53-54 C'est un gars de 53-54 qui me		
17. l'a dit. En plus 53-54		
18. 53-54		
19. 53-54		
20. 53-54		
21. qu'il faut pour couper les pattes de caches.		
22.		
23.		
24.		
25.		
26.		
27.		
28.		
29.		
30.		
31.		
32.		
Heure de fin de la rédaction :	HH : MM 21 : 06	<input type="checkbox"/> Suite page suivante

Non visé

Bureau 0552	Date (aaaa-mm-jj) 2019-09-11	Non visé
----------------	---------------------------------	----------

A NATURE DES FAITS			
<input type="checkbox"/> Accident	<input checked="" type="checkbox"/> Chasse	<input type="checkbox"/> Pêche	<input type="checkbox"/> Piégeage
Méthode :		<input type="checkbox"/> Environnement	<input type="checkbox"/> Habitat faunique
<input type="checkbox"/> De nuit	<input type="checkbox"/> Collet	<input type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/> Autre :
<input type="checkbox"/> Temps prohibé	<input type="checkbox"/> Endroit prohibé	<input type="checkbox"/> Surplus de prise	<input type="checkbox"/> Vente
<input type="checkbox"/> Engin prohibé :	<input type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/> Achat	<input type="checkbox"/> Filet
Autre : Droit			
Espèce(s) :			
<input type="checkbox"/> Orignal	<input type="checkbox"/> Caribou	<input checked="" type="checkbox"/> Cerf de Virginie	<input type="checkbox"/> Ours noir
<input type="checkbox"/> Petit gibier	<input type="checkbox"/> Saumon	<input type="checkbox"/> Touladi	<input type="checkbox"/> Omble de fontaine
<input type="checkbox"/> Achigan	<input type="checkbox"/> Doré	<input type="checkbox"/> Brochet	<input type="checkbox"/> Maskinongé
<input type="checkbox"/> Ouaniche	<input type="checkbox"/> Ois. mig. :	<input type="checkbox"/> Autre :	
B DATE ET HEURE / MÉTHODE ET FRÉQUENCE			
AAAA - MM - JJ	HH MM	<input checked="" type="checkbox"/> A été commise	<input checked="" type="checkbox"/> B été commet
		<input type="checkbox"/> Va se commettre	<input type="checkbox"/> suite Section H
Méthode et fréquence : produit versé sur les sites de chasse de lds par des individus inconnus.			
C LOCALISATION DES FAITS			
Lieu :	53-54 (endroit de chasse)		
	Municipalité : St-Amand Ham		
Point(s) de repère :			
Moyens ou équipements requis pour se rendre sur les lieux :			
D SUSPECT(S)			

53-54

Taille	Poids	Yeux	Cheveux	Age	Caractéristiques
m	kg				
Tenue vestimentaire :					
Objet, engin, arme :					
Moyen de transport : <input type="checkbox"/> Véhicule <input type="checkbox"/> Motocyclette <input type="checkbox"/> V.H.R. <input type="checkbox"/> Embarcation <input type="checkbox"/> Aéronef <input type="checkbox"/> Autre :					
Marque :		Modèle :		Année :	
Couleur :		Immatriculation :		Caractéristiques :	
AUTRE(S) SUSPECT(S) :					

E PLAIGNANT
53-54

53-54

F TRANSMISSION ET TRAITEMENT			
AAAA - MM - JJ	HH MM	Méthode	
Non visé			

ORIGINE	
Bureau 1503	Date (aaaa-mm-jj) 2019 09 17
Non visé	
A NATURE DES FAITS	
<input type="checkbox"/> Accident <input checked="" type="checkbox"/> Chasse <input type="checkbox"/> Pêche <input type="checkbox"/> Piégeage <input type="checkbox"/> Environnement <input type="checkbox"/> Habitat faunique <input type="checkbox"/> Autre : Méthode : <input type="checkbox"/> De nuit <input type="checkbox"/> Collet <input type="checkbox"/> Temps prohibé <input type="checkbox"/> Endroit prohibé <input type="checkbox"/> Surplus de prise <input type="checkbox"/> Vente <input type="checkbox"/> Achat <input type="checkbox"/> Filet <input type="checkbox"/> Engin prohibé : <input type="checkbox"/> Autre :	
Espèce(s) : <input checked="" type="checkbox"/> Orignal <input type="checkbox"/> Caribou <input type="checkbox"/> Cerf de Virginie <input type="checkbox"/> Ours noir <input type="checkbox"/> Animal à fourrure : <input type="checkbox"/> Petit gibier <input type="checkbox"/> Saumon <input type="checkbox"/> Touladi <input type="checkbox"/> Omble de fontaine <input type="checkbox"/> Ouananiche <input type="checkbox"/> Ois. mig. : <input type="checkbox"/> Achigan <input type="checkbox"/> Doré <input type="checkbox"/> Brochet <input type="checkbox"/> Maskinongé <input type="checkbox"/> Autre :	
B DATE ET HEURE / MÉTHODE ET FRÉQUENCE	
AAAA - MM - JJ 2019 09 17	HH MM 10:00
<input type="checkbox"/> A été commise <input type="checkbox"/> Se commet <input checked="" type="checkbox"/> Va se commettre <input type="checkbox"/> suite Section H	
Méthode et fréquence : Les suspects auraient pris les caches à l'original du plaignant l'on déplacé et auraient fait des ajout pour s'en servir à l'automne , les suspects auraient les cartes de chasseurs : 53-54	
C LOCALISATION DES FAITS	
Lieu : ZEC Maison de Pierre lac Besson et Tiona	
Municipalité :	
Point(s) de repère : 53-54	
Moyens ou équipements requis pour se rendre sur les lieux :	
D SUSPECT(S)	
SUSPECT 1	Nom et adresse :
Taille m	Poids kg
Yeux	Cheveux
Âge	Caractéristiques
Tenue vestimentaire :	
Objet, engin, arme :	
Moyen de transport : <input type="checkbox"/> Véhicule <input type="checkbox"/> Motocyclette <input type="checkbox"/> V.H.R. <input type="checkbox"/> Embarcation <input type="checkbox"/> Aéronef <input type="checkbox"/> Autre :	
Marque :	Modèle :
Année :	
Couleur :	Immatriculation :
Caractéristiques :	
SUSPECT 2	Nom et adresse :
Taille m	Poids kg
Yeux	Cheveux
Âge	Caractéristiques
Tenue vestimentaire :	
Objet, engin, arme :	
Moyen de transport : <input type="checkbox"/> Véhicule <input type="checkbox"/> Motocyclette <input type="checkbox"/> V.H.R. <input type="checkbox"/> Embarcation <input type="checkbox"/> Aéronef <input type="checkbox"/> Autre :	
Marque :	Modèle :
Année :	
Couleur :	Immatriculation :
Caractéristiques :	
AUTRE(S) SUSPECT(S) :	
E PLAIGNANT	
53-54	

Non visé

Recherche

Faits/Gestes pertinents

Localisation

Personnes liées

Véhicules/ Objets liés

Agents assignés

Documents liés

Codifications, Lois/Règlements

Suivi

N° GRIF

Non visé

Date rappel

Statut

Rédaction terminée

Bureau*

Notification

Raison

Information

Date/h réception*

2019-09-18 11:30

Le plaignant ne s'est pas identifié

Date/h faits

L'heure est impossible à déterminer

2019-09-30 00:00

S.O.S. Braconnage

Priorité

Nature des faits*

Entrave au droit de chasse / Original / 53-54 / 2019-09-18 / 53-54 / Bureau

Description

Mercredi le 2019-09-18, je, Nicolas GAUTHIER (1157) reçois un appel de 53-54 me mentionnent que 53-54 53-54 dérangerait intentionnellement le groupe de chasse de 53-54 durant la période de chasse à l'arc. Il semblerait que 53-54 passerai dans le chemin principal du 53-54 (territoire public) et rendu à la hauteur du chemin menant au territoire de chasse de 53-54 il klaxonnerai pour nuire à celui-ci 53-54 aurait également proféré des menaces diriger envers 53-54 et son groupe.

Non visé

Rapport de l'APF (Confidentiel)

Non visé

Commentaires

Création GAUTHIER, Nicolas (1157) 2019-09-18 11:40:24

Modification GAUTHIER, Nicolas (1157) 2020-03-18 14:04:09

[Enregistrer](#)

[Fermer](#)

Recherche

Faits/Gestes pertinents

Localisation

Personnes liées

Véhicules/ Objets liés

Agents assignés

Documents liés

Codifications, Lois/Règlements

Suivi

ID	Type	Nom du document	Description/Particularités	<input type="checkbox"/>
223412	Autre document numérisé	Fait et gestes 53-54		<input type="checkbox"/>

[Ajouter](#)

[Générer rapport](#)

[Fermer](#)

Évènements chasse

- Après la chasse à l'original 2018 53-54 nous à rencontrer 53-54 et 53-54 pour nous dire qu'il ne désirait plus chasser avec nous et que 53-54 devrait aller trouver 53-54 et 53-54 dans le chemin en haut puisque lui gardait le bas au bord de la rivière et qu'il chasserait avec 53-54
- Durant l'hiver 53-54 et 53-54 ont fait l'ajout d'une cache. 53-54 a vu 53-54 chez 53-54. Ce dernier n'était pas content parce qu'il disait que la cache était trop haute. 53-54 lui a dit que ça ne le regardait plus, qu'on était dans notre chemin. 53-54 lui a répondu : vous n'avez pas fini. Il a arraché nos nouvelles pancartes durant l'hiver et le printemps et est venu tirer ces dernières en moto neige sur mon garage à ma résidence. 53-54 53-54 était dans le garage et l'a vu. 53-54 à également été témoin de cet évènement.
- Au printemps 53-54 Il était en colère ainsi 53-54 53-54

53-54

- Au printemps le 8 juin j'ai trouvé ma cache (tente) avec des coups de couteaux. Photo à l'appui.
- J'ai trouvé mon canot défoncé le 13 juillet
- Le 22 juillet j'ai trouvé ma saline démolie (photo à l'appui)
- Au courant de l'été il se stationnait en face de la maison (durant quelques minutes) et repartait. 53-54 l'a vu 2 fois et 53-54 l'a vu 1 fois 53-54
53-54
- Depuis que la chasse à l'arc est ouverte catastrophe.
- Premier samedi le 7 Septembre senteur d'huile à la place de ⁵³⁻⁵⁴
- Dimanche le 8 septembre en soirée nous avons reçu un téléphone de 53-54

53-54

Nous pouvons vous fournir les coordonnées de 53-54 si besoin.

- Le lundi le 16 septembre à 5hrs du matin il s'est rendu avec son camion à la place de chasse et a klactionner pendant 1minute. 53-54 a vu son camion repartir.
- Mardi le 17 septembre 53-54 est venu poser des pancartes à l'entré de notre chemin. Il a dit à 53-54 qu'il y avait des gars de Québec qui viendrait chasser a notre place et que si sa faisait pas ils allaient nous seccler.
- Mercredi le 18 septembre à 6 heure 53-54 à cogner du marteau en arrière de la cache à 53-54 (53-54 était présent)
- Le mercredi après midi (18 septembre) il y avait une autre pancarte à l'entré de notre chemin. (Photo à l'appui)
- Samedi matin le 21 septembre ⁵³⁻⁵⁴ s'est fait voler une ~~pancarte~~ Cependant comme nous pensions qu'il allait peut-être venir briser ou voler nous avons prit soin de cacher d'autre vigile. Effectivement nous avons posé l'individu masqué avec un sac à dos, des gangs et des lunettes jaunes en train de voler un vigile. Nous avons des photos à l'appui.

- Deuxième samedi vol d'un vigile à la place à 53-54 et remplacer par un vieux qui ne nous appartient pas. Nous l'avons déposé dans un sac de plastique. Nous l'avons encore en notre possession.

- 21 septembre 2019 : Vol d'un vigile a la place de chasse a 53-54 Une photo à été prise.

- Téléphone à 3hrs 53 Am le 19 Septembre 2019 durant la nuit. 53-54 à informer la Police de cet évènement.

- Depuis 53-54 qu'on chasse sur ce territoire et jamais il ne nous est arrivé de tel chose. Nous nous posons de sérieuses questions pour notre sécurité.

- 53-54 à déjà mentionner à 53-54 il y de ça quelque année, qu'il avait déjà 53-54
 53-54
 53-54 Il a dit qu'il avait déjà
 53-54
 53-54 Il a avoué également avoir déjà 53-54
 53-54

ORIGINE		
No Bureau Non visé	Date (aaaa-mm-jj) 2019 10 01	N° de référence PFQ/BIA (An - ID dossier - ID défendeur) Non visé

A DÉPOSITION		
Heure de début de la rédaction :	HH : MM 09:58	
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
7.		
8.		
9.	R: Le groupe voisin à défaut deux de nos caches, ils	
10.	ont pris trois de nos bloc de sel, notre sel fin et	
11.	Il ont mis une cache où on chasse. Ils ont été porté	
12.	nos caches dans la saline de 53-54	
13.	Ils ont enlever nos pancarte et ont mis les leurs. Ils	
14.	nous ont laisser deux messages. Une lettre était	
15.	posé dans une wach qui a été mis dans la saline	
16.	de 53-54 L'autre message est écrit 53-54	
17.	53-54	
18.	53-54	
19.		
20.		
21.		
22.		
23.		
24.		
25.		
26.		
27.		
28.		
29.		
30.		
31.		
32.		
Heure de fin de la rédaction :	HH : MM 10:19	<input type="checkbox"/> Suite page suivante

B SIGNATURES	
<h1>Non visé</h1>	

Recherche

Faits/Gestes
pertinents

Localisation

Personnes
liéesVéhicules/
Objets liésAgents
assignésDocuments
liésCodifications,
Lois/Règlements

Suivi

N° GRIF

Bureau*

Non visé

Date rappel

Notification

Statut

Rédaction terminée

Raison

Information

Date/h réception*

2019-09-22 17:05

 Le plaignant ne s'est pas identifié

Date/h faits

 L'heure est impossible à
déterminer

2019-09-20 00:00

 S.O.S. Braconnage

Priorité

Priorité 2

Nature des faits*

Endroit prohibé / Inconnu / Zec Maison de Pierre 53-54

/ 2019-09-22 / Inconnu / SOS

Description

53-54 indique qu'ils ont acheté un droit de chasse auprès de la Zec Maison de Pierre, ont mis des pancartes et ce sont fait enlever leur pancartes ce w/e. Ils veulent savoir leur droit dans ces circonstances

Rapport de l'APF (Confidentiel)

Non visé

Commentaires

Création RANCOURT, Max 2019-09-22 17:47:19

Modification CAMPBELL, Julie (887) 2020-02-11 08:24:07

Enregistrer

Fermer

Recherche

Faits/Gestes pertinents

Localisation

Personnes liées

Véhicules/ Objets liés

Agents assignés

Documents liés

Codifications, Lois/Règlements

Suivi

N° GRIF

Non visé

Date rappel

Statut

Rédaction terminée

Bureau*

Notification

Raison

Information

Date/h réception*

2019-09-23 08:11

Le plaignant ne s'est pas identifié

Date/h faits

L'heure est impossible à déterminer

2019-09-21 00:00

S.O.S. Braconnage

Priorité

Priorité 2

Nature des faits*

Droit de chasse / Original / 53-54 / Rivière-Mistassini / Non visé / 2019-09-21 / 53-54 / SOS

Description

Depuis 8 ans, le plaignant mentionne qu'un suspect détruit des barrages de castor et trappent le castor. Samedi passée, le suspect aurait 53-54 où le 53-54 chassaient l'original à l'arc.

Rapport de l'APF (Confidentiel)

Non visé

Il me mentionne qu'il est conflit de chasse avec 53-54 depuis plusieurs années. Il suspecte ce dernier d'avoir détruit sa tour de chasse, mais il n'a aucune preuve pour appuyer ses allégations.

La fin de semaine du 21 et 22 septembre 53-54 se rend à la chasse à l'arc dans son secteur de chasse. 53-54 mentionne à 53-54 à son retour, que 53-54 53-54 J'informe Monsieur du contexte de chasse sur un territoire public et lui donne des conseils preventifs.

53-54 me fait également part qu'il croit que 53-54 détruit un barrage de castor et trappe ce dernier sans être titulaire d'un permis, mais il ne l'a jamais vue faire.

Non visé

Commentaires

Création MURCIA, Ernesto 2019-09-23 08:23:04

Modification DAIGLE, Etienne (1190) 2019-11-11 14:33:20

Enregistrer

Fermer

Recherche

Faits/Gestes pertinents

Localisation

Personnes liées

Véhicules/ Objets liés

Agents assignés

Documents liés

Codifications, Lois/Règlements

Suivi

N° GRIF

Non visé

Date rappel

Statut

Rédaction terminée

Bureau*

Notification

Raison

Information

Date/h réception*

2019-10-01 11:47

Le plaignant ne s'est pas identifié

Date/h faits

L'heure est impossible à déterminer

2019-09-30 16:00

S.O.S. Braconnage

Priorité

Priorité 2

Nature des faits*

Fait obstacle à l'activité / Orignal / Dolbeau-Mistassini Non visé / 2019-09-30 / Inconnu / SOS

Description

Courriel : Nous étions dans un bûché, avons vu un orignal. Nous étions stationné face à un embranchement et sommes partis suivre l'original du côté opposé de l'embranchement. 53-54 est arrivée et a dit qu'elle chassait dans cet embranchement et a engueulé des personnes de notre groupe. Elle est allée mettre un ruban en travers du chemin pour bloquer l'accès. Les autres personnes faisant partie de son groupe de chasse: 53-54

Rapport de l'APF (Confidentiel)

Non visé

Commentaires

Création MERCIER, Richard (8) 2019-10-01 11:55:08

Modification LEMAY, Marie-Michèle (1113) 2019-10-16 13:43:44

Enregistrer

Fermer

Recherche

Faits/Gestes pertinents

Localisation

Personnes liées

Véhicules/ Objets liés

Agents assignés

Documents liés

Codifications, Lois/Règlements

Suivi

N° GRIF

Non visé

Date rappel

Statut

Rédaction terminée

Bureau*

Notification

Raison

Information

Date/h réception*

2019-10-05 11:31

Le plaignant ne s'est pas identifié

Date/h faits

L'heure est impossible à déterminer

2019-10-05 11:31

S.O.S. Braconnage

Priorité

Priorité 1

Nature des faits*

Surplus de Prises / Original / 53-54 / La Malbaie Non visé / 2019-10-05 / 53-54 / SOS

Description

53-54 a tué à deux reprises et chasse encore. Un aurait été abattu en début de semaine et l'autre possiblement hier. Mais le suspect est toujours à la chasse ce matin. Il passe la semaine seul mais c'est supposé être un groupe. Possiblement qu'il utilise les permis de 53-54

53-54 ce n'est qu'une supposition.

Rapport de l'APF (Confidentiel)

Non visé

Commentaires

Non visé

Création GERMAIN, Stéphane 2019-10-05 11:48:11

Modification GAUTHIER, Nicolas (1157) 2020-03-11 11:43:41

Enregistrer

Fermer

Recherche

Faits/Gestes
pertinents

Localisation

Personnes
liéesVéhicules/
Objets liésAgents
assignésDocuments
liésCodifications,
Lois/Règlements

Suivi

N° GRIF

Bureau*

Non visé

Date rappel

Notification

Statut

Rédaction terminée

Raison

Information

Date/h réception*

2019-10-07 16:40

 Le plaignant ne s'est pas identifié

Date/h faits

 L'heure est impossible à déterminer

2019-10-06 18:00

 S.O.S. Braconnage

Priorité

Priorité 2

Nature des faits*

Fait obstacle à l'activité / Cerf / 53-54 Wickham / Non visé / 2019-09-29 / 53-54 / SOS

Description

L'appelant dit que le suspect fait obstacle en tirant des coups de feu régulièrement tous l'après midi durant l'activité de chasse à l'arbalète de l'appelant. Dimanche dernier, l'appelant a entendu deux coups de carabine à 18h00

Rapport de l'APF (Confidentiel)

Non visé

Celui ci m'informe que 18 coups de feu ont été tiré à une intervalle de 10 minutes le 29 octobre 2019 entre 13h et 16h.

Selon le plaignant les individus étaient 53-54 car les coups de feu étaient en provenance de leur terres. Non visé

Non visé

Commentaires

Création DUMAS, Alain 2019-10-07 16:50:11

Modification ROBITAILLE, Kevin (1166) 2019-10-21 09:21:32

Enregistrer

Fermer

Recherche

Faits/Gestes
pertinents

Localisation

Personnes
liéesVéhicules/
Objets liésAgents
assignésDocuments
liésCodifications,
Lois/Règlements

Suivi

N° GRIF Non visé

Date rappel

Statut

Rédaction terminée

Bureau* 0920 - BL - Baie-Comeau

Notification

Raison

Information

Date/h réception*

2019-09-23 00:01

 Le plaignant ne s'est pas identifié

Date/h faits

 L'heure est impossible à déterminer

2019-09-23 00:01

 S.O.S. Braconnage

Priorité

Nature des faits*

Nuissance au droit de chasse/ original / 53-54 / 2019-09-28/ inconnu / bureau

Description

Rapport de l'APF (Confidentiel)

53-54 porte plainte car il se sont fait arracher leur pancarte de chasse a leur secteur de chasse. Elle ont été remplacer par d'autre pancarte de chasse. Suite a leur semaine de chasse. le groupe a réussi a s'entendre avec les chasseurs du coin afin de se séparer le territoire. Le groupe de 53-54 crois que tu devrais être beau pour l'année prochaine.

Commentaires

Création CHARRON, Maxime (1057) 2019-10-08 12:08:39

Modification CHARRON, Maxime (1057) 2019-10-08 13:21:57

Enregistrer

Fermer

Recherche

Faits/Gestes
pertinents

Localisation

Personnes
liéesVéhicules/
Objets liésAgents
assignésDocuments
liésCodifications,
Lois/Règlements

Suivi

Non visé

Générer rapport

Fermer

Recherche

Faits/Gestes
pertinents

Localisation



Personnes
liéesVéhicules/
Objets liésAgents
assignésDocuments
liésCodifications,
Lois/Règlements

Suivi


N° GRIF Non visé

Date rappel 

Statut Rédaction terminée

Bureau* 0203 - BL - Roberval  Notification Raison 

Information

Date/h réception* 2019-10-09 16:05  Le plaignant ne s'est pas identifiéDate/h faits
 L'heure est impossible à déterminer 2019-09-30 00:00  S.O.S. BraconnagePriorité 

Nature des faits*

Brime ses droits de chasse.

Description

Le suspect jette ses déchets sur le site de chasse au plaignant, fait des passages en v-a régulier. Le suspect aurait attendu 2 coups de feu provenant en direction du suspect. Par la suite, le plaignant a vu un ours blessé à une patte arrière droite. Il signait beaucoup. Le suspect se promené régulièrement devant sa cache sans raison, jette du pain et des pintes de lait au sol. Il nettoie ses poubelles et prendre le bouillon des poubelles et le vide sur le territoire de chasse au plaignant.

Rapport de l'APF (Confidentiel)

Non visé

Création BOUCHARD, Stéphane (758) 2019-10-10 07:07:07

Modification BOUCHARD, Stéphane (758) 2020-01-23 13:18:38

Enregistrer

Fermer

Recherche

Faits/Gestes
pertinents

Localisation

Personnes
liéesVéhicules/
Objets liésAgents
assignésDocuments
liésCodifications,
Lois/Règlements

Suivi

N° GRIF

Non visé

Date rappel



Statut

Rédaction terminée

Bureau*

0708 - BL - Maniwaki



Notification



Raison



Information

Date/h réception*

2019-10-11 09:58

 Le plaignant ne s'est pas identifié

Date/h faits

 L'heure est impossible à déterminer

2019-10-11 06:00

 S.O.S. Braconnage

Priorité

Priorité 2



Nature des faits*

Fait obstacle à l'activité / Orignal / 53-54

/ 2019-10-11 / Gang de chasseurs / SOS

Description

Le plaignant veut dénoncer un groupe de chasseurs qui lui ont bloqués la route pour une terre publique. Ce matin, un camion leur a dépassé et coupé le chemin.

Rapport de l'APF (Confidentiel)

Non visé

Commentaires

Empty comment field

Création MURCIA, Ernesto 2019-10-11 10:05:51

Modification PAQUETTE, Kevin (1088) 2019-10-27 15:58:09

Enregistrer

Fermer

Recherche

Faits/Gestes pertinents

Localisation

Personnes liées

Véhicules/ Objets liés

Agents assignés

Documents liés

Codifications, Lois/Règlements

Suivi

N° GRIF Date rappel Statut Rédaction terminée
 Bureau* Notification

Information

Date/h réception* Le plaignant ne s'est pas identifié
 Date/h faits S.O.S. Braconnage Priorité

Nature des faits*

Droit de chasse / bloque les chemins / /

Description

53-54 bloque les chemin public durant la période de chasse et intimide les 53-54
 53-54

Rapport de l'APF (Confidentiel)

Non visé

Commentaires

Création GAGNON, Martin (1084) 2019-10-15 13:38:32

Modification GAGNON, Martin (1084) 2020-03-30 14:14:31

Enregistrer

Fermer

Recherche

Faits/Gestes pertinents

Localisation

Personnes liées

Véhicules/ Objets liés

Agents assignés

Documents liés

Codifications, Lois/Règlements

Suivi

Non visé

Ajouter

Générer rapport

Fermer

Recherche

Faits/Gestes pertinents

Localisation

Personnes liées

Véhicules/ Objets liés

Agents assignés

Documents liés

Codifications, Lois/Règlements

Suivi

N° GRIF

Non visé

Date rappel

Statut

Rédaction terminée

Bureau*

0552 - BL - Sherbrooke

Notification

Raison

Information

Date/h réception*

2019-10-08 12:00

Le plaignant ne s'est pas identifié

Date/h faits

L'heure est impossible à déterminer

2019-10-08 12:00

S.O.S. Braconnage

Priorité

Nature des faits*

Droit de chasse / Cerf et Orignal / Saint-Denis-de-Brompton 53-54 / 2019-10-08 / INCONNU / Bureau

Description

Une barrière est installée 53-54 à Saint-Denis-de-Brompton. Non visé

Non visé

Rapport de l'APF (Confidentiel)

Non visé

Commentaire

Création GAUDREAU, Etienne (1085) 2019-10-22 12:59:35

Modification DESSAINT, Mélanie 2020-02-05 09:17:53

[Enregistrer](#)

[Fermer](#)

Recherche

Faits/Gestes pertinents

Localisation

Personnes liées

Véhicules/ Objets liés

Agents assignés

Documents liés

Codifications, Lois/Règlements

Suivi

Non visé

[Générer rapport](#)

[Fermer](#)

Recherche

Faits/Gestes
pertinents

Localisation

Personnes
liéesVéhicules/
Objets liésAgents
assignésDocuments
liésCodifications,
Lois/Règlements

Suivi

N° GRIF

Non visé

Date rappel



Statut

Rédaction terminée

Bureau*

1153 - BL - Chandler



Notification



Raison



Information

Date/h réception*

2019-10-27 17:30

 Le plaignant ne s'est pas identifié

Date/h faits

 L'heure est impossible à déterminer

2019-10-27 00:00

 S.O.S. Braconnage

Priorité

Priorité 2



Nature des faits*

Fait obstacle à l'activité / Orignal / 53-54

/ 2019-10-27 / Inconnu / SOS

Description

Une personne se promène 53-54

son vtt pour faire du bruit, qu'il croit dans un but de déranger les chasseurs.

Non visé

Non visé

Rapport de l'APF (Confidentiel)

Non visé

Commentaires

Création GERMAIN, Stéphane 2019-10-27 17:49:35

Modification LANGEVIN LEVESQUE, Matthieu (1159) 2020-05-13 20:57:42

Enregistrer

Fermer

Recherche

Faits/Gestes
pertinents

Localisation

Personnes
liéesVéhicules/
Objets liésAgents
assignésDocuments
liésCodifications,
Lois/Règlements

Suivi

N° GRIF

Non visé

Date rappel



Statut

Rédaction terminée

Bureau*

0401 - BL - Shawinigan



Notification



Raison



Information

Date/h réception*

2019-10-29 08:00

 Le plaignant ne s'est pas identifié

Date/h faits

 L'heure est impossible à déterminer

2019-10-29 08:00

 S.O.S. Braconnage

Priorité



Nature des faits*

nuisance à la chasse / original / 53-54 Zec Chapeau de Paille / Non visé / 53-54

Description

Rapport de l'APF (Confidentiel)

Non visé

Le 29-10-29 53-54 appel pour donner de nouvelle information comme des plaques et dire que la situation a recommencer cet année.
Il soupçonne 53-54 Il pense que c'est lui qui as volé sa pancarte.

Commentaires

Création TRAHAN, Pierre-Olivier (957) 2019-10-29 08:41:39

Modification LEBLANC, Vincent (940) 2019-10-31 14:25:45

Enregistrer

Fermer

Recherche

Faits/Gestes
pertinents

Localisation

Personnes
liéesVéhicules/
Objets liésAgents
assignésDocuments
liésCodifications,
Lois/Règlements

Suivi

Non visé

Générer rapport

Fermer

Recherche

Faits/Gestes
pertinents

Localisation

Personnes
liéesVéhicules/
Objets liésAgents
assignésDocuments
liésCodifications,
Lois/Règlements

Suivi

N° GRIF

Non visé

Date rappel



Statut

Rédaction terminée

Bureau*

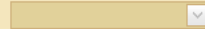
1232 - BL - Beauceville



Notification



Raison



Information

Date/h réception*

2019-11-03 15:32

 Le plaignant ne s'est pas identifié

Date/h faits

 L'heure est impossible à déterminer

2019-11-04 00:01

 S.O.S. Braconnage

Priorité

Priorité 1



Nature des faits*

Fait obstacle à l'activité / Inconnu / 53-54

/ 2019-11-03 / Inconnu / SOS

Description

2 chasseurs se promènent sur terrain de chasse privé du plaignant. Ils ont un dossard de chasse. Ils tirent sur des bêtes un peu n'importe comment. Ils se sont sauvés à la course lorsque 53-54 est descendu de sa cache pour aller leur parler. Ils ont vu les chasseurs la dernière fois vers 53-54

Rapport de l'APF (Confidentiel)

Non visé

Commentaires

Création RANCOURT, Max 2019-11-03 15:45:37

Modification ROY, Nicolas (927) 2019-11-04 14:08:13

Enregistrer

Fermer

Rapport de signalement d'acte illégal N° 326209

[Afficher le dossier](#)

[Dupliquer le rapport](#)

[Vérifier le rapport](#)

Recherche

Faits/Gestes pertinents

Localisation

Personnes liées

Véhicules/ Objets liés

Agents assignés

Documents liés

Codifications, Lois/Règlements

Suivi

N° GRIF

Non visé

Date rappel

Statut

Rédaction terminée

Bureau*

1602 - BL - Sorel-Tracy

Notification

Raison

Information

Date/h réception*

2019-11-10 08:24

Le plaignant ne s'est pas identifié

Date/h faits

L'heure est impossible à déterminer

2019-11-10 08:20

S.O.S. Braconnage

Priorité

Priorité 1

Nature des faits*

Fait obstacle à l'activité / Cerf / 53-54

/ 2019-11-10 / Inconnu / SOS

Description

Le demandeur vient d'apporter le coup fatal sur un cerf mais une personne non autorisé aurait tiré sur la bête avant

Rapport de l'APF (Confidentiel)

Non visé

Commentaires

Création MERCIER, Richard (8) 2019-11-10 08:29:38

Modification SIMARD ST-PIERRE, Louis Etienne (1071) 2019-12-24 10:04:02

[Enregistrer](#)

[Fermer](#)

Rapport de signalement d'acte illégal N° 326209

[Afficher le dossier](#)

[Dupliquer le rapport](#)

[Vérifier le rapport](#)

Recherche

Faits/Gestes pertinents

Localisation

Personnes liées

Véhicules/ Objets liés

Agents assignés

Documents liés

Codifications, Lois/Règlements

Suivi

Non visé

[Générer rapport](#)

[Fermer](#)

Recherche

Faits/Gestes pertinents

Localisation

Personnes liées

Véhicules/ Objets liés

Agents assignés

Documents liés

Codifications, Lois/Règlements

Suivi

N° GRIF Date rappel Statut Rédaction terminée
 Bureau* Notification Raison

Information

Date/h réception* Le plaignant ne s'est pas identifié
 Date/h faits S.O.S. Braconnage Priorité
 L'heure est impossible à déterminer

Nature des faits*

/ / /

Description

Rapport de l'APF (Confidentiel)

vient nous informer que des personnes ont arrachées ses pancartes de chasses et les ont remplacé par pancartes menaçantes.53-54 On parle des53-54
 Non visé
 Non visé dit que au km
 il y a un autre bloqueux de chemin.

Commentaires

Création RODRIGUE, Ulysse (1004) 2019-11-22 09:52:08

Modification RODRIGUE, Ulysse (1004) 2019-11-22 10:07:18

Enregistrer

Fermer

Recherche

Faits/Gestes
pertinents

Localisation

Personnes
liéesVéhicules/
Objets liésAgents
assignésDocuments
liésCodifications,
Lois/Règlements

Suivi

N° GRIF

Non visé

Date rappel



Statut

Rédaction terminée

Bureau*

0202 - BL - Alma



Notification



Raison



Information

Date/h réception*

2019-10-30 15:00

 Le plaignant ne s'est pas identifié

Date/h faits

 L'heure est impossible à déterminer

2019-09-28 10:00

 S.O.S. Braconnage

Priorité



Nature des faits*

Droit chasse / Original / 53-54

/ 2019-10-30 / 53-54

/ Bureau

Description

Le plaignant mentionne que 53-54 s'est rendu à proximité de son site d'affût et qu'il a klaxonné pour nuire à sa chasse 53-54 aurait été témoin des événements.

Rapport de l'APF (Confidentiel)

Non visé

Commentaires

Création LEPROHON, Mathieu (1089) 2019-12-01 07:11:56

Modification LEPROHON, Mathieu (1089) 2019-12-01 08:10:53

Enregistrer

Fermer

Recherche

Faits/Gestes pertinents

Localisation

Personnes liées

Véhicules/ Objets liés

Agents assignés

Documents liés

Codifications, Lois/Règlements

Suivi

N° GRIF Date rappel Statut Rédaction terminée
 Bureau* Notification Raison

Information

Date/h réception* Le plaignant ne s'est pas identifié
 Date/h faits S.O.S. Braconnage Priorité
 L'heure est impossible à déterminer

Nature des faits*

droit de chasse / / 2019-09-13 / bureau

Description

53-54 outrepassé largement ces pouvoirs 53-54
 53-54 et invente de la réglementation pour empêcher les gens de traverser 53-54 Il se fait également voler ces carte de
 vigile
 et les seul à revendiquer ce territoire son

Rapport de l'APF (Confidentiel)

Non visé

Commentaires

Création GAGNON, Martin (1084) 2019-12-08 16:38:48

Modification GAGNON, Martin (1084) 2019-12-08 16:47:04

Enregistrer

Fermer

Recherche

Faits/Gestes pertinents

Localisation

Personnes liées

Véhicules/ Objets liés

Agents assignés

Documents liés

Codifications, Lois/Règlements

Suivi

N° GRIF

Non visé

Date rappel

Statut

Rédaction terminée

Bureau*

0335 - BL - Baie Saint-Paul

Notification

Raison

Information

Date/h réception*

2020-06-23 09:30

Le plaignant ne s'est pas identifié

Date/h faits

L'heure est impossible à déterminer

2019-10-01 00:00

S.O.S. Braconnage

Priorité

Nature des faits*

Entrave droit chass

53-54

Bureau\ 2020-06-23\

53-54

Description

Rapport de l'APF (Confidentiel)

53-54

m'informe qu'il subit de l'intimidation de la part de 53-54

53-54

Selon ses dires 53-54

a 53-54

chasse et il 53-54

pour le derang...

Non visé

Commentaires

Non visé

Création FORTIN, Jacques (913) 2020-06-23 10:19:42

Modification FORTIN, Jacques (913) 2020-06-23 10:30:45

Enregistrer

Fermer

53-54

le 18 février 2020

Ministère des forêts, de la faune et des parcs
Direction de la gestion de la faune
A/S Monsieur Martin Arvisais
5700 4^{ième} Avenue Ouest, F-316
Québec (Québec) G1H 6R1

Monsieur

La présente fait suite à ma lettre du 12 décembre 2019 concernant les problématiques reliées à la chasse et l'appropriation de secteur dans les ZEC.

Celle-ci vous avait été envoyée et une copie avait également été transmise au comité d'éthique et à 53-54

Le conseil d'administration actuellement en place de 53-54 a répondu à ma lettre le 4 février 2020. Je joins une copie de leur réponse afin que vous en preniez connaissance.

Vous constaterez que, bien que certains membres de l'association sont de bonne foi et désiraient trouver des solutions, il semblerait que le seul moyen serait de se tourner vers les autorités compétentes.

C'est donc pour cette raison que je porte leur réponse à votre attention et que je vous demande de faire suite à celle-ci.

53-54

C.c. Monsieur Pierre Dufour, Ministre des forêts de la faune et des parcs

De: 53-54

Envoyé: Thu, 26 Sep 2019 21:02:09

À: Plaintes-MFFP

Sujet: Débroussaillers durant la période de chasse

Importance: Normal

A qui de droit.

53-54 sur la Zec Wessonneau. Au printemps, j'ai pris mon gros forfait de chasse et pêche (405.00\$). J'ai un petit territoire de chasse que j'entretien. Saline, bloc de sel etc. J'ai pris mon permis de chasse au gros gibier ainsi que 53-54 (154.00\$). Je ne vous parlerez pas du taux élevé de taxes municipales, scolaires ainsi que le bail.

J'en arrive au but de ma plainte. Mardi matin, j'arrive très tôt sur le territoire pour chasser a l'arbalète. Quelle ne fût pas ma surprise de voir arriver 2 débroussaillers sous ma cache. Ils en ont pour quelques semaines a débroussailler. 53-54 Comment se fait-il qu'ils ont le droit de débroussailler durant la chasse au gros gibier? Pensez-vous sincèrement que j'aurais prit 2 permis de chasse ainsi que le gros forfait a 405.00\$ si j'avais su??????????????

Je veux un remboursement de mes 2 permis de chasse ! Si je ne m'adresse pas au bon endroit, bien vouloir acheminer a qui de droit.

53-54

Sent from [Mail](#) for Windows 10



Garanti sans virus. www.avast.com

De: 53-54

Envoyé: Sat, 5 Oct 2019 21:25:57

À: Plaintes-MFFP

Sujet: Interdiction de droit de passage

Importance: Normal

Bonjour, je suis un pêcheur et chasseur 53-54 au barrage Gouin ,depuis les 2 dernières années notre secteur de chasse et pêche a été fermé par une barrière installée par Gestion Forestière St Maurice prétextant que certaines gens avaient brisées des barrages de castors ou brisés les chemins avec des excavatrices ou toute sortes de raisons semblables . Des gens possèdent des baux sur ce territoire et y ont accès (avec raison) en possédant une clé pour la barrière .Nous sommes environ 50-60 et pêcheurs à pratiquer notre sport sur ce territoire depuis toutes ces années et jamais nous n'avons eu de problème avec les propriétaires de coupe de bois , soit la C.I.P. La Smirfit Stone ,Cartons StLaurent .Le printemps dernier 53-54

53-54

elle l'était par contre 53-54

53-54

chasser sur ce territoire défendu pour nous ,53-54

Est ce le début d'un retour au club privé qui s'implante , ou tout simplement d'un propriétaire de coupe de bois qui veut s'accaparer d'un territoire de chasse et pêche pour ses proches?

Monsieur, Madame, merci de me lire et espérant avoir une réponse (si possible) de votre part . Un pêcheur et chasseur très déçu .

53-54

53-54

si la barrière était toujours fermées à clé et oui

qui s en allait

De: scandvi@mffp.gouv.qc.ca
Envoyé: Tue, 26 Nov 2019 16:23:09

À: Brulotte, Daniel (BSMS)
Sujet: Message from KM_458e
Importance: Normal
Pièces jointes: [SKM_458e19112611240.pdf](#);

53-54

2019-11-19

BSM 25NOV19 11:59

Plainte : Fermeture d'un territoire de chasse et de pêche Zone 14, Région Barrage Gouin, Haute Mauricie

Je suis un pêcheur et un chasseur, qui fréquente la région du barrage Gouin en territoire libre dans la zone 14 53-54

Depuis les deux dernières années, un secteur de chasse et pêche est bloqué par une barrière métallique cadenassée. La barrière a été installée par le gestionnaire de ce territoire, soit **Gestion forestière du St Maurice (GFSM)**. Un panneau sur la barrière mentionne l'interdiction de passage sous peine de fortes amendes. La barrière est installée sur le pont de la rivière des Cyprès et bloque complètement la seule route d'accès à un large territoire.

La route bloquée longe la rive ouest de la rivière St Maurice et se dirige vers les rapides de la Chaudière et vers Sanmaur. L'accès à plusieurs lacs dont le lac Payet, le lac Marteau, le lac Matroul pour ne nommer que ceux-ci. Aucun travail forestier, sylvicole ou routier n'est en cours sur ce territoire en zone publique.

Selon mes recherches, la **forestière Smurfit Stone** a vendu en 2009 un territoire à la **SGF (Société générale de financement)** au prix de 60,4 millions. La gestion a été confiée à **Gestion Forestière du St Maurice (GFSM)**. En 2010, la **SGF** a été « absorbée » par **Investissement Québec** et **GFSM** est toujours gestionnaire.

Sur GOOGLE, la page de présentation de GFSM écrit : « Gestion forestière du St Maurice possède, exploite, aménage une superficie totale de 3890 km carré ».

Questions

- Qui est propriétaire du territoire, qui est le gestionnaire?
- Pourquoi un gestionnaire de territoire public, en zone libre de chasse et pêche bloque une partie de ce territoire public et s'en réserve exclusivement l'accès?
- Comment les agents de la faune peuvent avoir accès librement à ce territoire ?
- Sommes-nous au retour des territoires privés ou seul administrateur et amis y ont accès.

Je doute fortement que ces pratiques *douteuses* soient cautionnées par **Investissement Québec** et par le **Gouvernement du Québec**.

Le tout soumis à votre connaissance et j'attends avec impatience un suivi de la présente dénonciation.

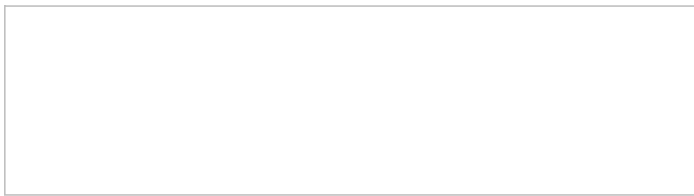
53-54

Cc : Ministère des forêts , de la faune et des parcs, bureau de La Tuque

Investissement Québec, Trois Rivières, Québec

Bureau de la députée de Laviolette- St Maurice

Gestion forestière du St Maurice



-----Message d'origine-----

De : 53-54
Envoyé : 24 novembre 2019 09:15
À : Plaintes-MFFP <Plaintes@mffp.gouv.qc.ca>
Cc : 53-54
Objet : Barrière

Bonjour, je m'appelle 53-54, j'aimerais savoir si les propriétaires de chalet du lac blanc et leur association situé dans la municipalité de Rivière Éternité ont le droit d'avoir une barrière installée et barrée. La barrière est située sur un lot privé et ce chemin mène vers les terres publiques. Impossible pour nous d'aller à cette endroit pour pêcher ou tout autre activité.

Le même scénario un peu plus loin dans la même localité au lac qu'il appelle le quatrième.

Ces terres de villégiature sont publiques et ces comme aux temps des clubs privés.

J'ai posé beaucoup de questions aux mêmes de ces clubs soit disant privé et ils me disent qu'il n'y a rien à faire c'est comme ça.

J'aimerais beaucoup avoir une réponse clair et précise.

Merci

Envoyé de mon iPad

De: 53-54

Envoyé: Tue, 24 Sep 2019 01:44:46

À: Plaintes-MFFP

Sujet: Plainte ZEC Louise

Importance: Normal

Bonjour,

Je me nomme 53-54, je suis membre de la ZEC Louise depuis 53-54. J'ai vécu plusieurs épisodes d'intimidation mais je suis arrivé à un point de non retour. 53-54 53-54

53-54 Il m'a demandé de quitter les lieux car à partir du 1er septembre les chasseurs doivent rester uniquement sur leur territoire exclusif comprenant 300 mètres autour de caches enregistrées auprès de la ZEC. J'ai donc compris une fois de plus que l'accès au territoire était compromis cette année encore. J53-54

De plus, quantité de chasseurs enregistrent leurs caches à moins de 300 mètres des sentiers pour en bloquer l'accès. Le ministère devrait agir car nous nous retrouvons avec une ZEC dont la politique des caches s'apparente à un club privé contrevenant à l'idée maîtresse de la création des ZEC sous le gouvernement Levesque.

53-54

Envoyé de mon iPhone